



15ème législature

Question N° : 23745	De Mme Sophie Mette (Mouvement Démocrate et apparentés - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Rôle de la France vis-à-vis des violences au Cachemire	Analyse > Rôle de la France vis-à-vis des violences au Cachemire.
Question publiée au JO le : 15/10/2019 Réponse publiée au JO le : 19/11/2019 page : 10143		

Texte de la question

Mme Sophie Mette interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation sécuritaire de la région indienne du Cachemire. Le vendredi 27 septembre 2019, depuis la tribune des Nations unies, le Premier ministre pakistanais Imran Khan a haussé le ton pour tenter de mobiliser la communauté internationale sur les tensions qui hantent le Cachemire. Depuis le 5 août 2019, date à laquelle l'Inde a révoqué l'autonomie constitutionnelle de la partie du Cachemire qu'elle contrôle, New Delhi a déployé des milliers de militaires, procédé à des arrestations et coupé les communications pendant plusieurs semaines. Le Premier ministre pakistanais a accusé les forces armées indiennes de viols, tortures et enlèvements. En réaction, Imran Khan a évoqué la possibilité d'une guerre entre son pays et l'Inde, qui se sont déjà affrontés par trois fois pour le contrôle sur la région cachemirienne depuis 1947. La situation apparaît alors comme étant particulièrement préoccupante, et ce d'autant plus que les deux parties sont en possession de l'arme nucléaire. La France, ne serait-ce qu'en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, ne saurait y rester insensible. Par conséquent, elle l'interroge sur le rôle que doit jouer la France dans les impératifs que représentent la fin des violences au Cachemire et la prévention d'un éventuel envenimement de la situation sécuritaire en Inde ainsi qu'entre l'Inde et le Pakistan.

Texte de la réponse

Sur le Cachemire, la position de la France est constante : il appartient à l'Inde et au Pakistan, dans le cadre de leur dialogue politique bilatéral, de résoudre ce différend. Le Président de la République a rappelé cette position lors de sa rencontre avec le Premier ministre indien Narendra Modi, le 22 août dernier à Chantilly, et lors d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre pakistanais Imran Khan, le 28 août 2019. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a également rappelé cette position lors de ses échanges avec ses homologues indien et pakistanais. La France appelle à la retenue, à la désescalade et à un apaisement des tensions lors de ses contacts avec les deux pays et dans les enceintes multilatérales, en faisant valoir que la reprise du dialogue bilatéral indo-pakistanaï est la seule voie crédible pour une solution durable et pacifique. Elle rappelle également qu'il est nécessaire de lutter contre toutes les formes de terrorisme et leur financement. Il est, en effet, important de prévenir toute action violente, notamment terroriste, qui risquerait d'envenimer la situation dans la région.